



Analyses & Perspectives

51
Octobre 2021

La dynamique d'emploi dans le Boulonnais

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| UN EFFECTIF SALARIE PROCHE DU NIVEAU D'AVANT CRISE | 2 |
| DES EVOLUTIONS DE L'EMPLOI CONTRASTEES ENTRE LES EPCI DU BOULONNAIS | 3 |
| UN TAUX DE CHOMAGE EN REcul ET PROCHE DE LA MOYENNE REGIONALE | 5 |
| DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN BAISSe | 5 |
| DES BESOINS EN MAIN D'OEUVRE A VENIR | 6 |

CHIFFRES CLES

Zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer:

57 572 emplois en 2018
(-3,6% par rapport à 2008)

37 300 emplois salariés au 1er trim.2021
(+2,5% par an)

4638 établissements actifs fin 2018

Taux de chômage au 1er trim.2021 **9,1%**
(-0,6 point en un an)

14 990 DEFM de Catégorie ABC en juin 2021
(-6,8% en un an)

4750 projets de recrutement en 2021

Après une période de recul de l'emploi entre 2008 et 2018 (-2 159 emplois) et plus récemment, début 2020 avec l'impact de la crise sanitaire, la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer voit son effectif salarié repartir progressivement à la hausse. Au cours des derniers trimestres, **la zone d'emploi du Boulonnais comptait 37 300 salariés**, soit un effectif proche de ceux des années 2010-2011.

Les évolutions de l'emploi sont contrastées localement avec une tendance à la hausse dans les communautés de communes de la Terre des 2 Caps et de Desvres-Samer et un recul de l'emploi dans l'agglomération Boulonnaise. Certains secteurs d'activités comme l'administration - l'enseignement - l'action sociale, l'intérim ou encore les activités scientifiques et techniques connaissent des évolutions importantes de leurs effectifs salariés alors que d'autres secteurs comme l'industrie agroalimentaire et l'hôtellerie-restauration voient leur effectif stagner depuis 2010.

La reprise récente de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer a permis **un recul du taux de chômage qui s'élève au 1er trimestre 2021 à 9,1%**. Plus récemment, le territoire enregistre **une baisse de 6,8% des Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois en un an** (2ème trim.2020-2ème trim.2021).

Cette situation de l'emploi s'accompagne toutefois, selon la source des Besoins en Main d'œuvre 2021 de Pôle Emploi, de difficultés de recrutement dans certains secteurs comme l'animation socioculturelle, la restauration ou encore l'industrie agroalimentaire (ouvriers non qualifiés).

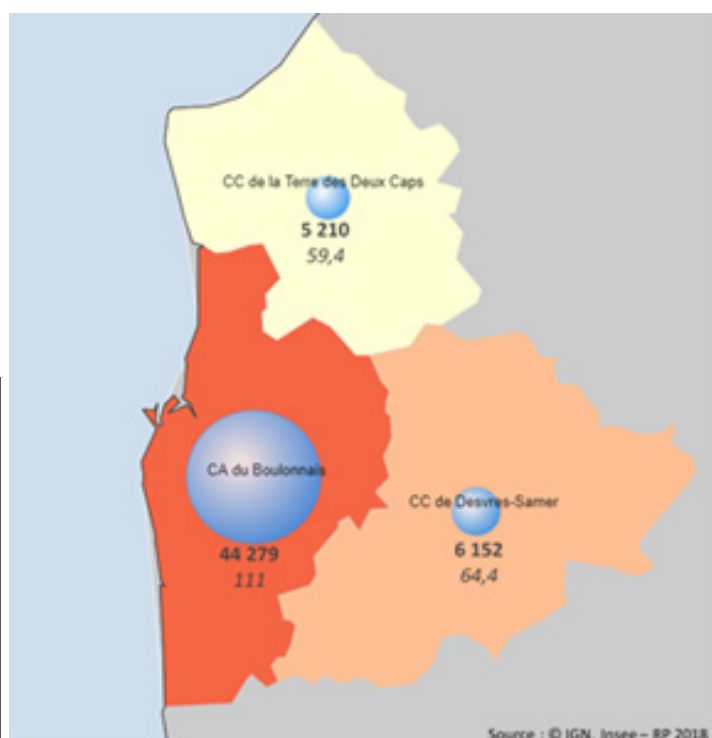
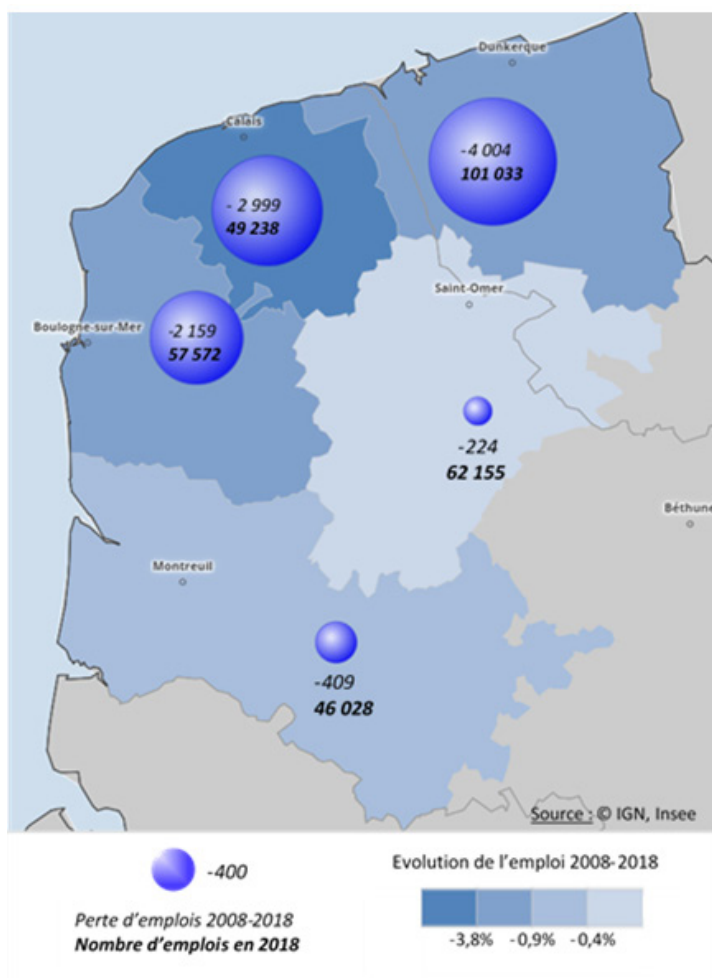


UN EFFECTIF SALARIE PROCHE DU NIVEAU D'AVANT CRISE

En 2018, la zone d'emploi du Boulonnais rassemblait 57 572 emplois, soit un recul de l'emploi de 3,6% en dix ans. Cette évolution est inverse à la tendance nationale (+3,8% entre 2008 et 2018) et un peu plus accentuée que les moyennes régionale (-1.8%) et départementale (-2.2%). Par rapport aux zones d'emploi voisines, la situation de l'emploi boulonnais en dix ans est proche de celle observée dans le Dunkerquois alors que le Calaisis enregistre la plus forte baisse d'emploi et l'Audomarois, le plus faible recul (-0,4%).

La zone d'emploi du Boulonnais se caractérise par une concentration des emplois occupés par des actifs résidant dans ce même périmètre. Ainsi, 94 emplois offerts sur 100 dans la zone d'emploi sont occupés par des actifs habitant le Boulonnais alors que la moyenne départementale s'élève à 89 emplois pour 100 actifs occupés. L'agglomération Boulonnaise, à travers le pôle d'emploi de Boulogne-sur-Mer et St Martin Boulogne concentre l'essentiel des emplois locaux avec la présence d'administrations publiques, d'établissements d'action sociale, du centre hospitalier mais aussi d'un tissu de Petites et Moyennes Entreprises, d'Entreprises de Taille Intermédiaire ou de Grandes Entreprises.

Fin 2018, le tissu économique de la zone d'emploi du Boulonnais était composé de 4 638 établissements actifs dont 46% de commerces, 46% d'autres services et 17% de structures publiques et établissements de santé et d'action sociale (source : Insee, Flores).



500 emplois en 2018

111 = indice de Concentration de l'Emploi (ICE)

L'ICE est le rapport entre le nombre d'emploi total proposé sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. L'ICE permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si l'ICE est supérieur à 100 alors le nombre d'emploi proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

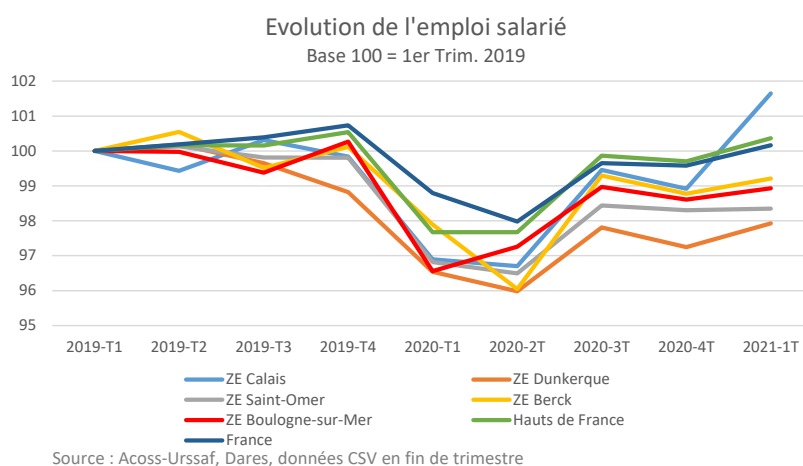
Principaux établissements employeurs privés dans le Boulonnais

| Tranche d'effectif salarié | Raison sociale | Commune | Activité |
|----------------------------|------------------------------------|-----------------------|--|
| 500 à 999 salariés | AUCHAN HYPERMARCHÉ | SAINT-MARTIN BOULOGNE | Hypermarché |
| 250 à 499 salariés | ARMATIS NORD | SAINT-MARTIN BOULOGNE | Activité de centres d'appels |
| 250 à 499 salariés | CONTINENTALE NUTRITION | BOULOGNE-SUR-MER | Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie |
| 250 à 499 salariés | FINDUS FRANCE | BOULOGNE-SUR-MER | Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques |
| 250 à 499 salariés | LIANOUDIS | OUTREAU | Hypermarché |
| 250 à 499 salariés | SBE FRANCE | SAINT-LEONARD | Fabrication de cartes électroniques assemblées |
| 250 à 499 salariés | CAPITAINE HOUAT | BOULOGNE-SUR-MER | Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques |
| 250 à 499 salariés | CENTRE NATIONAL DE LA MER NAUSICAA | BOULOGNE-SUR-MER | Gestion des sites et attractions touristiques |
| 250 à 499 salariés | COPROMER TRANSPORTS | BOULOGNE-SUR-MER | Transports routiers de fret interurbains |
| 250 à 499 salariés | GELMER | WIMILLE | Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques |

Source : Sirene données des effectifs en 2018

Au cours des deux dernières années, l'effectif salarié dans le Boulonnais a été impacté comme à d'autres échelons géographiques par la crise sanitaire. **Depuis le 2ème trimestre 2020, la tendance de l'emploi salarié est repartie progressivement à la hausse** suivant globalement le rythme des moyennes nationale et régionale.

Au 1er trimestre 2021, la zone d'emploi du Boulonnais comptait presque autant de salariés qu'à la fin de l'année 2019 : 37 300 contre 37 800. Comparé aux autres zones d'emploi voisines, la reprise de l'emploi salarié dans le Boulonnais au 1er trimestre 2021 est moins prononcée que celles observées dans le Calais et dans la zone d'emploi de Berck.



DES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI CONTRASTÉES ENTRE LES EPCI DU BOULONNAIS

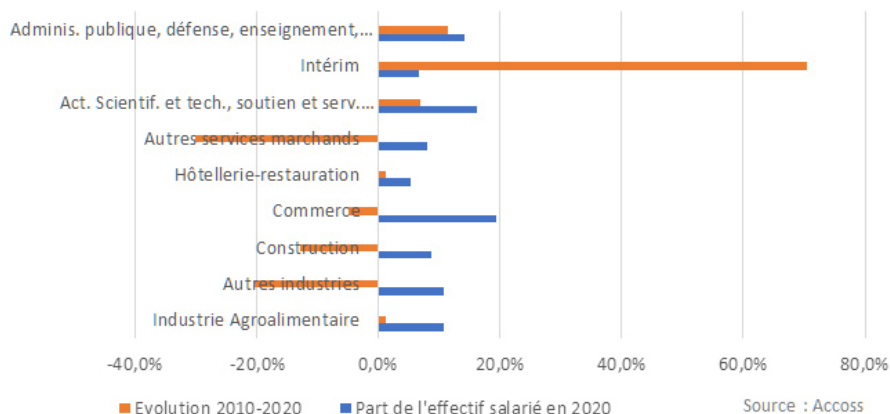
Au cours des dix dernières années, Les CC de la Terre des 2 caps et de Desvres Samer connaissent une croissance respective de l'emploi salarié de 16% et 14%, tandis que l'agglomération enregistre une tendance inverse (-6.8%).

Les évolutions sont également très disparates selon les secteurs d'activité. Ainsi, l'emploi dans l'industrie agroalimentaire est en hausse de +0,9% dans l'agglomération boulonnaise tandis que dans la CC de Desvres Samer, l'effectif y est en baisse (-3,7%). A l'inverse, l'agglomération boulonnaise connaît un recul de l'emploi dans les autres branches industrielles (-29%) tandis que dans la CCDS ce secteur connaît une croissance de l'emploi et dans la CC de la Terre des 2 Caps, seule l'industrie extractive se distingue par un recul de son effectif salarié (-22%).

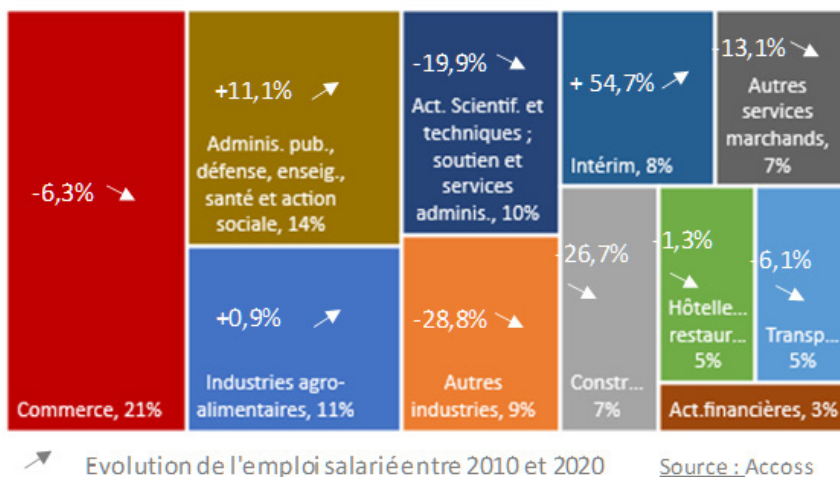
Le commerce est un des principaux secteurs d'activités employeurs du territoire Boulonnais avec 21% de l'emploi salarié. Cet effectif, concentré davantage dans l'agglomération Boulonnaise, y est toutefois en baisse de près de 5% en dix ans tandis que dans les CC de Desvres-Samer et la Terre des 2 Caps, la situation est inverse avec des progressions respectives de +14% et +12%.

Des évolutions de l'emploi sont aussi contrastées entre les EPCI dans le secteur des transports, la construction ou encore des activités scientifiques et techniques. Par contre, le dynamisme de l'emploi salarié est uniforme sur le territoire dans les secteurs de l'administration publique, la santé et l'action sociale et l'intérim.

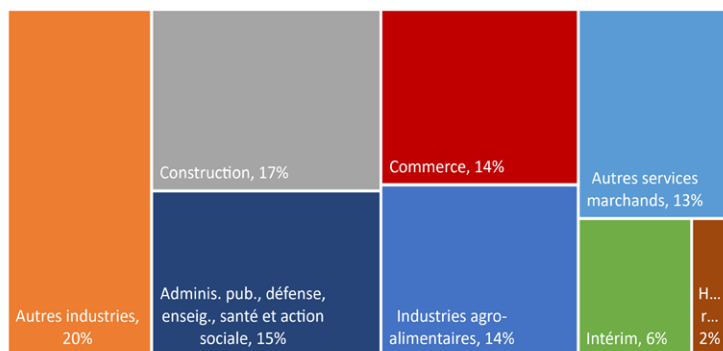
Répartition et évolution des emplois salariés privés par secteur d'activité dans la zone d'emploi du Boulonnais



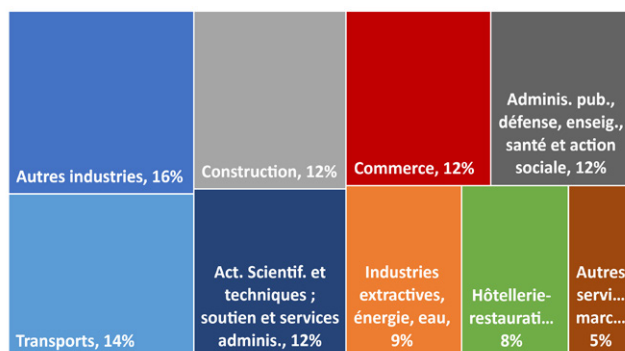
RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2020 ET ÉVOLUTION SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DANS LA CAB



RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2020 ET ÉVOLUTION SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DANS LA CC DE DESVRES SAMER



RÉPARTITION DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2020 ET ÉVOLUTION SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DANS LA CC DE LA TERRE DES 2 CAPS

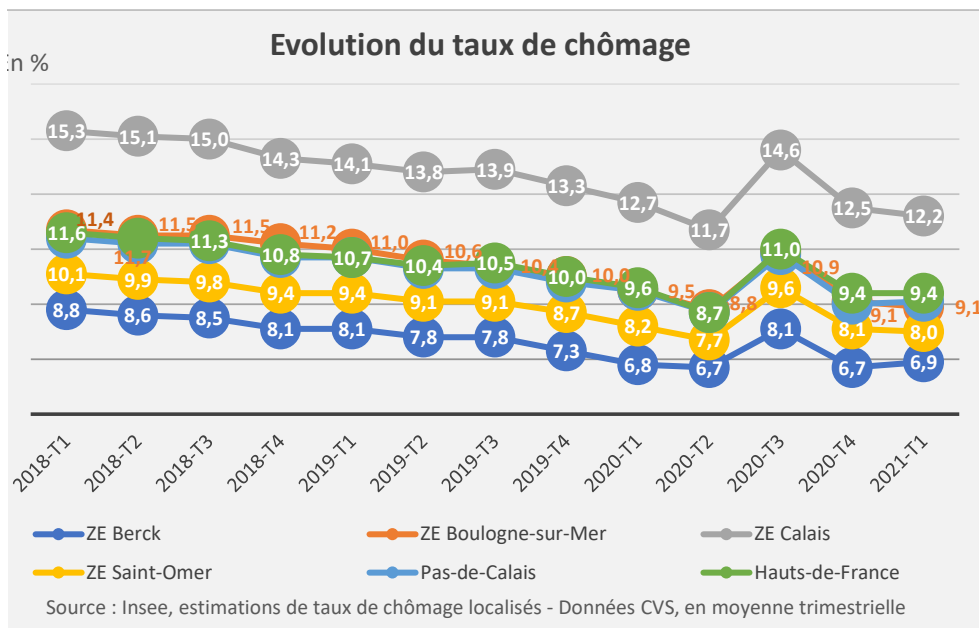


- Industries agro-alimentaires
- Act. Scientif. et techniques ; soutien et serv. adminis.
- Autres industries
- Act.financières
- Construction
- Act. Scientif. et techniques ; soutien et serv. adminis.
- Commerce
- Act. Scientif. et techniques ; soutien et serv. adminis.
- Transports
- Act. Scientif. et techniques ; soutien et serv. adminis.
- Hôtellerie-restauration
- Intérim

UN TAUX DE CHÔMAGE EN REcul ET PROCHE DE LA MOYENNE RÉGIONALE

La tendance du chômage dans le Boulonnais suit celle enregistrée dans le département et la région. **Après une hausse du chômage au 3eme trimestre 2020 en lien avec la crise sanitaire, celui-ci a diminué de près de 2 points en 6 mois pour atteindre 9,1% au 1er trimestre 2021.** Ce taux est légèrement inférieur aux moyennes régionale et départementale.

Comparativement aux zones d'emploi voisines, le Boulonnais se caractérise par un taux de chômage moindre que dans le Calaisis (12,2%) mais supérieur à ceux des zones d'emploi de St Omer (8%) et de Berck (6,9%). Ces disparités entre zones d'emploi sont stables dans la durée.

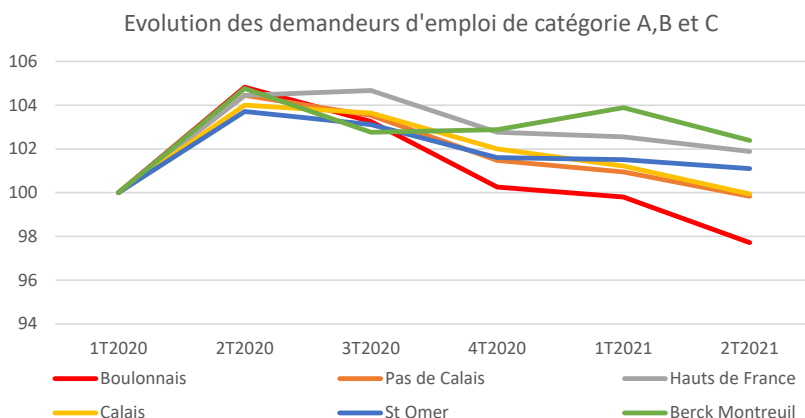


DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN BAISSÉ

En juin 2021, la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer comptait 14 990 Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois (DEFM) de catégorie ABC, soit un recul de -6,8% en un an. Cette tendance à la baisse est plus marquée localement que celles observées dans les zones d'emploi voisines ou aux niveaux départemental (-4,4%) ou régional (-2,5%).

De la même façon, les baisses de DEFM de moins de 25 ans et les 50 ans et plus, sont plus significatives dans la zone d'emploi du Boulonnais que la moyenne du Pas-de-Calais, respectivement -14,9% en un an (-9,7%) et -2,4% (-0,2% pour la moyenne départementale).

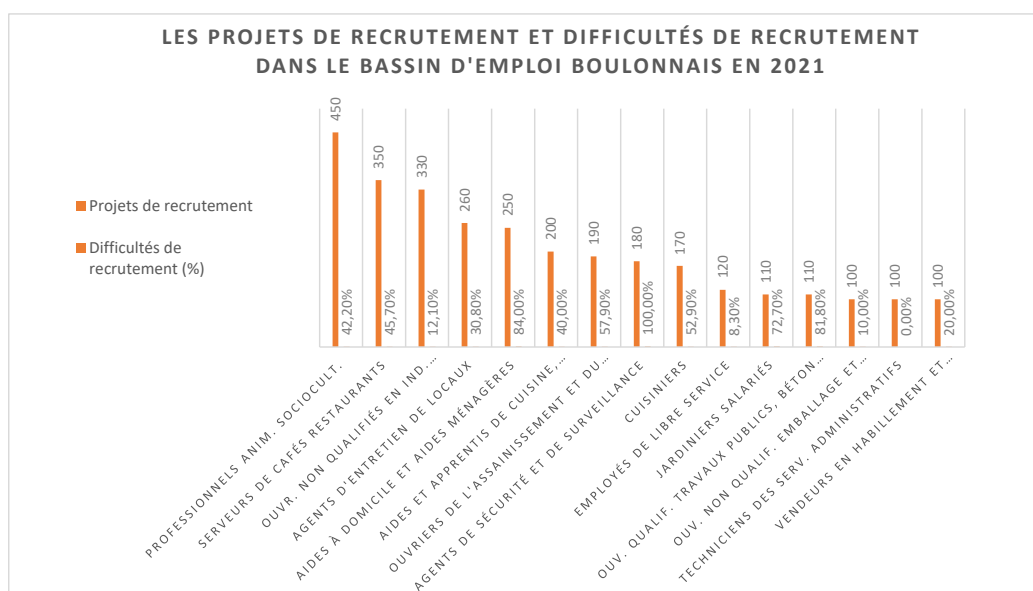
L'amélioration de la situation de l'emploi dans le Boulonnais a permis également un recul des demandeurs d'emploi de longue durée, -0,7% (-0,4% pour le Pas-de-Calais).



DES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE À VENIR

Selon l'enquête Besoin en Main d'œuvre de Pôle Emploi, le Boulonnais recense en 2021, 4 750 projets de recrutement, soit 10% des besoins de la région Hauts de France. Près de la moitié de ces recrutements sont considérés comme difficile à recruter et 40% de ces projets de recrutement concernent des emplois saisonniers.

Les Besoins en Main d'Oeuvre concernent surtout les secteurs de l'animation socioculturelle, la restauration, les industries agroalimentaires (ouvriers non qualifiés) ou encore les aides à domicile et aides ménagères.



DEFINITIONS & SOURCES

Le périmètre de la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer a été étendu en 2020 par l'Insee en fonction de l'évolution des migrations domicile travail observées entre 2010 et 2020. Cette révision, opérée au niveau national, étend le périmètre de la zone d'emploi à 17 communes supplémentaires par rapport à la zone d'emploi 2010, soit 92 communes au total. La zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer couvre la CA du Boulonnais, la CC de Desvres Samer, la CC de la Terre des 2 Caps et quelques communes des CC du Pays d'Opale, du Haut pays du Montreuillois et du Pays de Lumbres.

Les effectifs salariés portent sur le champ du secteur privé **Across-Urssaf** qui couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général (hors régime agricole) et exerçant leur activité en France (métropole et Dom hors Mayotte). Il couvre ainsi l'ensemble des établissements cotisant aux Urssaf à l'exception de ceux appartenant au secteur public. Il exclut donc les établissements relevant du régime agricole (suivis par la CCMSA) et les particuliers employeurs.

A compter de la publication des données d'effectifs salariés du 1er trimestre 2017, la définition du secteur public correspond désormais à celle de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique : la Caisse des dépôts et consignations, l'administration de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics administratifs sauf les associations syndicales, les associations foncières urbaines, les associations foncières de remembrement, les organismes consulaires à l'exception des caisses nationales de Sécurité sociale. Auparavant, le secteur public était composé des administrations publiques, des établissements de l'éducation non marchande (code APE commençant par 85) et les établissements de la santé non marchande (code APE commençant par 86, 87 ou 88).

Les données de **Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)** sont publiées par la DARES et Pôle emploi. Elles distinguent entre autres, les catégories de DEFM suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

L'enquête « **Besoins en Main-d'œuvre (BMO)** » est une enquête réalisée chaque année sur l'ensemble du territoire national par Pôle emploi comme outil d'aide à la décision pour mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutements. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 « familles professionnelles »), par secteur d'activité (24 secteurs de la nomenclature d'activités française, NAF) et à un niveau géographique fin, le bassin d'emploi (406 bassins).